

« ENSEMBLE MAINTENANT, PLUS FORTS DEMAIN ! »



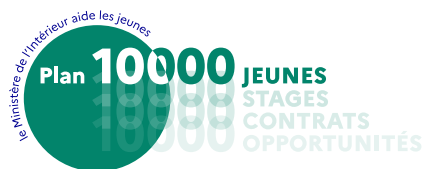
Les réserves de la gendarmerie constituent une véritable passerelle entre la Nation et ses institutions. Nous pouvons être fiers collectivement de ce gisement de volontés, qui nous oblige à agir au profit de notre jeunesse, véritable gisement pour la gendarmerie. S'investir dans le SNU et le dispositif des cadets de la gendarmerie, c'est une connexion concrète et palpable avec une jeunesse qui peut parfois s'éloigner des forces de sécurité, ne pas les comprendre, voire même s'en défier. Mieux se connaître, c'est mieux se respecter.

ÉDITO	P2
Les cadets et le plan 10 000 jeunes	P3
Des collaborateurs bénévoles et occasionnels	P4
Un programme pédagogique adapté	P5
Les cadets lors de la visite du premier ministre	P6
La mission d'intérêt général	P7
Il était une fois les brigades territoriales	P10
Agenda	P11



Basé au sein de la caserne **TOURNON** à **PARIS**, le commandement des réserves est chargé de l'ensemble des questions relatives aux réserves de la gendarmerie nationale.

RUBRIQUES



LES CADETS ET LE PLAN 10000 JEUNES

Le ministère de l'Intérieur s'engage à offrir des opportunités aux jeunes en leur offrant de découvrir la diversité des métiers du ministère. Pour les moins de 18 ans, la gendarmerie propose de rapprocher la jeunesse des forces de l'ordre dans les territoires au travers du dispositif des cadets de la gendarmerie.



LES CADETS LORS DE LA VISITE DU PREMIER MINISTRE EN DORDOGNE

C'est une rencontre inédite pour les jeunes cadets de Dordogne, à l'occasion de la célébration du tricentenaire de la brigade de Brantôme (24).



LES CADETS LORS D'UNE MIG

Le vice-président de l'association des cadets du Puy-de-Dôme nous plonge dans l'engagement des jeunes cadets au profit de la collectivité et s'inscrivant dans leur mission d'intérêt général aux côtés de la gendarmerie.

EDITO

Le génie de la jeunesse.

Chers camarades,

Aujourd'hui, notre jeunesse évolue au sein d'une société mondialisée, de consommation, et d'immédiateté. Elle vit le monde au bout des doigts et en temps réel et peut parfois souffrir des maux de la modernité dans un environnement en constante accélération. La crise sanitaire actuelle a témoigné d'une jeunesse qui éprouve des difficultés de se projeter dans l'avenir et qui n'a pas eu d'autres choix que de se centrer sur un présent fait d'incertitudes. Plus que jamais, les jeunes cherchent à donner du sens à leur vie. L'engagement est une voie possible que la gendarmerie propose dès 16 ans car «avant d'être un homme banal, il faut avoir été un être exceptionnel. Adolescent, il faut avoir senti son cœur vibrer à l'unisson des copains dans l'immense fierté de faire face au monde ! L'adolescence est héroïque ou elle ne l'est pas.»¹

Au contact, il y a quelques jours, des jeunes cadets de la gendarmerie, rattachés à la garde républicaine, j'ai pu mesurer que la «jeunesse est l'âge du possible»² et que l'utilité sociale des jeunes cadets n'est plus à démontrer au travers de ce dispositif associatif des cadets de la gendarmerie. En effet, nous les éveillons à la citoyenneté et aux valeurs telles que le respect, le sens du service et l'écoute, les aidant ainsi à développer leurs engagements et à mieux se connaître au sein d'un espace de responsabilité et à mieux connaître les institutions qui les entourent. Mieux se connaître, c'est mieux se respecter !

C'est dans cet esprit que dès 2018 le directeur général de la gendarmerie a confié au Commandement des Réserves de la Gendarmerie (CRG) la mission d'harmoniser les pratiques départementales et de généraliser des initiatives prometteuses qui avaient été expérimentées localement (Isère,

Meurthe-et-Moselle par ex), avec la mise en œuvre corrélative du SNU³ et des cadets au titre de la phase 2 du SNU dite «Mission d'Intérêt Général (MIG)». Ce cadre associatif au niveau départemental, bordé juridiquement par la DLPAJ⁴ et le PJJ⁵ en lien avec le CRG, a permis à des réservistes opérationnels et citoyens d'apporter leur élan et leur appui, comme vous pourrez le découvrir dans ces pages avec les associations des cadets de la Somme ou du Nord. Plus récemment, à la demande du Ministre de l'Intérieur, les cadets de la gendarmerie ont été également intégrés au sein de plan 10000 jeunes, afin de répondre à la crise sanitaire qui expose durement notre jeunesse et leur offrir des opportunités au sein de la gendarmerie.

Vous pourrez donc lire dans ces lignes la genèse du dispositif, sa montée en puissance, son programme pédagogique adapté et son intégration au sein des trois phases⁶ du SNU, qui ont été présentés par visioconférence le 2 avril 2021 à l'ensemble des présidents d'associations et commandements territoriaux de niveau départemental, permettant de rappeler le chemin parcouru et les travaux à venir.

Si «toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent»⁷, assurément nos deux jeunes cadets Céleste et Melvin y feront-ils exception. Participer à la célébration du tricentenaire de la brigade de Brantôme (24), en présence du



Premier Ministre, M. Jean CASTEX, du ministre de l'Intérieur, M. Gérald DARMANIN, restera à jamais gravé dans leurs mémoires de cadets.

Faisons donc de cette jeunesse une «jeunesse

héroïque», qui se rend utile pour la collectivité, à l'instar des cadets du Puy-de-Dôme qui ont oeuvré aux côtés des gendarmes pour la distribution de masques, la prévention des vols à la roulotte sur six sites touristiques du département et pour leur participation à l'organisation sur le terrain des tests COVID. Ces jeunes cadets sont un gisement vivifiant pour la gendarmerie et pour la société de demain que nous devons construire ensemble, car...

« Ensemble maintenant,
plus forts demain. »

Général de division Olivier KIM

Commandant et délégué aux réserves de la gendarmerie
Secrétaire général de la réserve citoyenne de défense et de sécurité

¹ Philippe Meirieu, Repères pour un monde sans repères.

² Ambrose Pierce.

³ SNU : Service National Universel.

⁴ DLPAJ : Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques du Ministère de l'Intérieur.

⁵ PJJ : Pôle Judiciaire et Juridique du cabinet du DGGN.

⁶ Le SNU est construit autour de la phase d'intégration (phase 1) de Mission d'Intérêt Général (phase 2) et d'engagement (phase 3).

⁷ Antoine de Saint-Exupéry.

DOSSIER : « ENSEMBLE MAINTENANT, PLUS FORTS DEMAIN ! »

Magnifique vecteur de communication, de rayonnement et de recrutement, les cadets de la gendarmerie répondent à une volonté gouvernementale sur le SNU. C'est ainsi que le CRG accompagne la généralisation du dispositif des cadets de la gendarmerie afin d'accueillir les jeunes dans un cadre associatif, leur permettant de découvrir un nouvel environnement et de se rendre utile au profit de la population avec une mission d'intérêt général. Cette formation citoyenne, organisée au niveau départemental, n'a qu'une seule devise : « Ensemble maintenant, plus forts demain ! ».

L'ESSOR DES CADETS DE LA GENDARMERIE (SNU : GENÈSE ET MONTÉE EN PUISSANCE)

Le dispositif des cadets de la gendarmerie est une initiative lancée en Isère (38) il y a 15 ans par le colonel AGOSTINI, le général de corps d'armée LAMBERT Lucas et le colonel (R) LACHENAL, qui a ensuite fait école dans plusieurs départements¹. Essentiellement portés par des réservistes citoyens actifs dans le tissu associatif, ces projets étaient alors divers, dans leur fonctionnement comme la population ciblée, mais se retrouvaient tous dans la transmission des valeurs citoyennes à notre jeunesse.

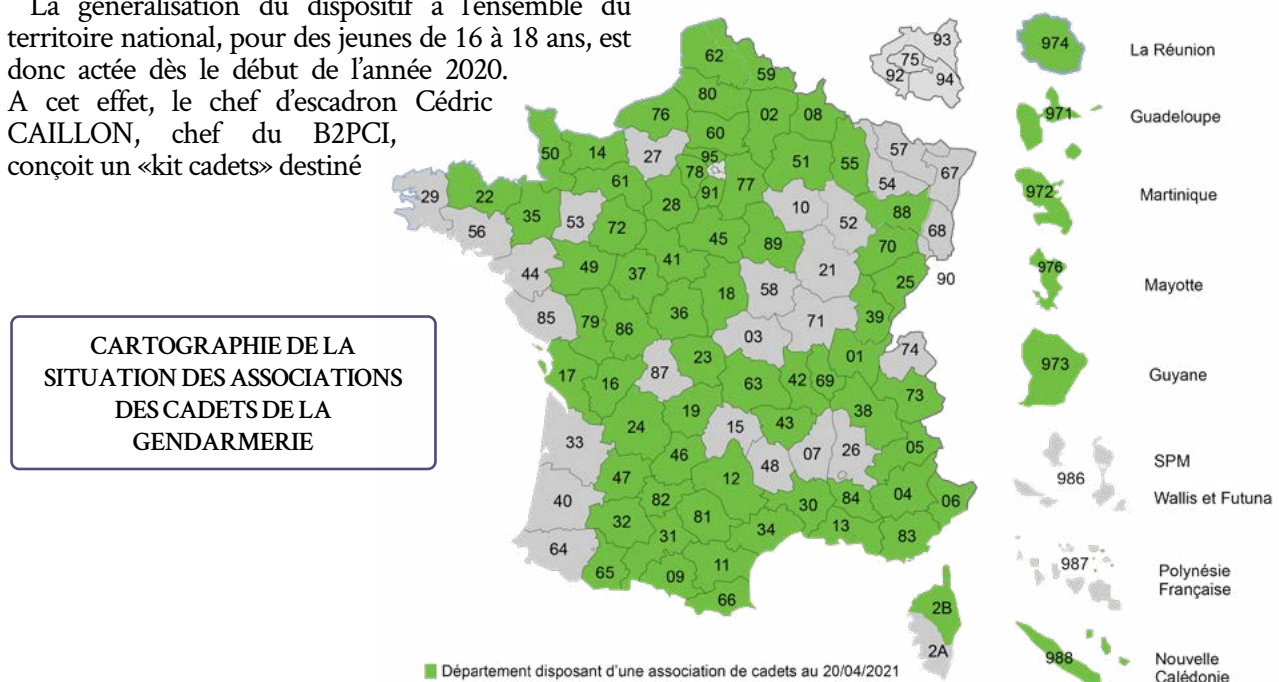
À l'automne 2018, le général de division Olivier KIM reçoit du directeur général de la gendarmerie de l'époque, la mission d'harmoniser les pratiques pour les cadets de la gendarmerie. Dans le même temps, la mise en œuvre du nouveau service national universel (SNU) échoit au commandement des réserves de la gendarmerie (CRG), et au bureau protection prospective et contrôle interne (B2PCI) en particulier. Le général, commandant des réserves, prend alors une initiative forte de sens et prometteuse d'avenir de proposer les cadets de la gendarmerie au titre de la phase 2, dite mission d'intérêt général du SNU. Cette initiative sera validée par le ministère de l'Intérieur comme celui de l'éducation nationale, suite à l'expérimentation concluante conduite par le CRG, au camp militaire de Beynes à la Toussaint 2019.

La généralisation du dispositif à l'ensemble du territoire national, pour des jeunes de 16 à 18 ans, est donc actée dès le début de l'année 2020. À cet effet, le chef d'escadron Cédric CAILLON, chef du B2PCI, conçoit un «kit cadets» destiné

aux territoires, pour permettre aux départements de constituer une association de cadets de la gendarmerie, avec des modèles de programmes et statuts juridiques adaptés. Toujours dans une optique d'innovation et de souplesse, le CRG a fait le choix d'un modèle financé majoritairement par du mécénat privé et impliqué au titre de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE). À cet égard, 2 réservistes citoyens, présidents d'association, Christophe BLOT et Jean-Yves CANNESSEON ont apporté un remarquable concours techniques, pour éclairer les questions d'assurance ainsi que fiscales.

Les cadets de la gendarmerie sont donc un dispositif décentralisé, qui encourage les initiatives locales permettant à la jeunesse de découvrir les forces de l'ordre mais également de rendre service à la population. La prise en compte des cadets au sein du SNU, a permis de déployer ces jeunes appelés au profit de nos concitoyens dans le cadre du déconfinement de l'été 2020. Mais le SNU ne serait être le cadre exclusif de nos cadets, qui peuvent accueillir les volontaires motivés pour la protection des personnes et des biens.

Au 2 avril 2021, 70 départements sont couverts par un dispositif associatif de type cadets de la gendarmerie, avec pour objectif la couverture totale du territoire en fin 2021.

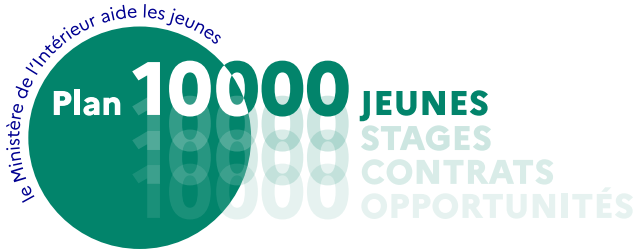


¹ Haute-Savoie, Meurthe-et-Moselle, Somme, Aude, Hérault, Meuse et Île-de-France.

DOSSIER : « ENSEMBLE MAINTENANT, PLUS FORTS DEMAIN ! »

Magnifique vecteur de communication, de rayonnement et de recrutement, les cadets de la gendarmerie répondent à une volonté gouvernementale sur le SNU. C'est ainsi que le CRG accompagne la généralisation du dispositif des cadets de la gendarmerie afin d'accueillir les jeunes dans un cadre associatif, leur permettant de découvrir un nouvel environnement et de se rendre utile au profit de la population avec une mission d'intérêt général. Cette formation citoyenne, organisée au niveau départemental, n'a qu'une seule devise : « Ensemble maintenant, plus forts demain! ».

LES CADETS DE LA GENDARMERIE AU SEIN DU PLAN 10 000 JEUNES



Afin de répondre aux conséquences économiques et sociales de cette crise sanitaire, dans laquelle les jeunes sont particulièrement exposés, le ministre de l'intérieur a lancé le plan « 10.000 jeunes » en février 2021 pour développer une offre massive de stages, de contrats d'apprentissage et de missions en service civique.

La gendarmerie nationale se mobilise déjà au profit des publics les plus vulnérables dans ses actions de prévention, et en 2021 va accentuer significativement sa contribution en accueillant, 3 000 jeunes en général, et en particulier, plus de 1 000 cadets de la gendarmerie.

L'accueil des jeunes au sein des unités et services de la gendarmerie, dans le respect des règles sanitaires en vigueur est donc une priorité de l'institution.

LES CADETS, COLLABORATEURS BÉNÉVOLES ET OCCASIONNELS DU SERVICE PUBLIC.

Les cadets de la gendarmerie qui s'engagent dans une mission d'intérêt général du service national universel doivent signer un contrat établi par le ministère de l'éducation nationale.

Ce document prévu par le nouveau cadre réglementaire, fixé par le décret n° 2020-920 du 29 juillet 2020 portant diverses dispositions relatives au service national universel, permet de les faire bénéficier d'une protection juridique supplémentaire en les considérant à ce titre comme des collaborateurs occasionnels du service public.

Ce régime particulier de responsabilité sans faute est accordé par l'État à ceux qui ont fait le choix courageux de participer activement et bénévolement à une mission d'intérêt général. Le cadet de la gendarmerie comme le réserviste opérationnel pourra être ainsi indemnisé de plein droit de l'ensemble

A cet égard des dispositifs d'accueil spécifiques pour les jeunes de moins de 18 ans seront déployés, avec l'accueil de collégiens de 3^{ème} en stage de découverte obligatoire du monde professionnel. Mais également la montée en puissance du dispositif des cadets de la gendarmerie âgés de 16 à 18 ans, sur la période 2021/2022.

La gendarmerie conduira également une action sur les dispositifs d'insertion professionnelle des 18-25 ans, au travers de l'accueil d'apprentis, et d'étudiants ou de services civiques.

Dans un souci d'égalité des chances républicaines, les jeunes les plus en difficultés et issus de quartier prioritaires de la politique de la ville seront bien évidemment pris en compte dans ce plan.

Le commandement des réserves de la gendarmerie a donc reçu la mission, au nom du ministère de l'Intérieur, de développer plus avant les cadets de la gendarmerie, dispositif innovant et adapté à la jeunesse d'aujourd'hui.

des préjudices et dommages subis à l'occasion d'une mission, par exemple, en cas d'accident ou d'agression pendant un service sur la voie publique.

Mais il reste recommandé aux associations qui accueillent les volontaires de souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile. De même, le cadet de la gendarmerie sera invité à produire une attestation d'assurance de garantie responsabilité civile. Pour un jeune mineur, en général les parents souscrivent une telle assurance soit dans le cadre scolaire soit pour leur habitation, ce qui ne devrait pas obliger le jeune à des dépenses particulières pour cette assurance.



Le CRG s'est ainsi attaché à durcir juridiquement le cadre des cadets de la gendarmerie, afin de protéger ceux qui nous protégeront un jour.

DOSSIER : « ENSEMBLE MAINTENANT, PLUS FORTS DEMAIN ! »

Magnifique vecteur de communication, de rayonnement et de recrutement, les cadets de la gendarmerie répondent à une volonté gouvernementale sur le SNU. C'est ainsi que le CRG accompagne la généralisation du dispositif des cadets de la gendarmerie afin d'accueillir les jeunes dans un cadre associatif, leur permettant de découvrir un nouvel environnement et de se rendre utile au profit de la population avec une mission d'intérêt général. Cette formation citoyenne, organisée au niveau départemental, n'a qu'une seule devise : « Ensemble maintenant, plus forts demain! ».

LES CADETS : UN PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ADAPTÉ ET QUI RÉPOND AUX EXIGENCES DU MINISTÈRE

Dans sa démarche d'harmonisation des pratiques des cadets de la gendarmerie, le général de division Olivier KIM, commandant des réserves, a chargé son chef de bureau le chef d'escadron Cédric CAILLON, de proposer un programme-type, pour l'ensemble des cadets dès 2019.



Considérant le modèle associatif retenu, la souplesse attendue et l'encouragement des initiatives locales, un cadre trop restrictif n'aurait pas été adapté. Le CRG a donc fait le choix de donner des grandes directives, qui correspondent à la fois aux attendus du service national universel, mais également à la transmission des valeurs républicaines attendues par le ministère de l'Intérieur. Enfin, la gendarmerie demeurant une force armée attachée aux traditions militaires, la transmission de

savoirs faire et de savoir être en lien avec l'engagement dans les réserves opérationnelles. En effet, les jeunes cadets peuvent, en côtoyant l'exemple des réservistes qui les formeront, souhaiter rejoindre la réserve de la gendarmerie.

Dans le détail, le contenu pédagogique du SNU s'articule autour de 7 thèmes :

- Découverte de l'engagement ;
- Défense, sécurité et résilience nationales ;
- Activités physiques, sportives et de cohésion ;
- Autonomie, connaissances des services publics et du droit ;
- Citoyenneté, institutions nationales et européennes ;
- Développement durable, transition écologique et solidaire.

Les directives du CRG s'intègrent donc pleinement dans ce cadre général en demandant :

- Des activités militaires en extérieur (ordre serré, maîtrise sans arme de l'adversaire, secourisme, connaissance des matériels...);
- Des activités physiques et sportives ;
- Des cours sur l'histoire et les traditions de l'Arme ;
- La participation à des actions de mémoire ;
- Des activités sur la voie publique, missions de prévention au profit de la population.

Nos cadets viennent chercher en gendarmerie un lien avec une institution multi-séculaire, qui saura les accueillir et leur transmettre le flambeau des valeurs citoyennes, tel le symbolise l'insigne national des cadets.



ACTUALITÉ NATIONALE : LES CADETS AU CONTACT

Découvrez l'actualité nationale au travers de l'action des réservistes opérationnels, citoyens et des cadets de la gendarmerie, ainsi que les informations du CRG.

FOCUS SUR LA VISIOCONFÉRENCE CADETS DU 2 AVRIL 2021 (FOCUS ASSOCIATIONS, CARTE..)

Le 2 avril 2021, le général de division Olivier KIM, commandant des réserves, s'est adressé à l'ensemble des COMGEND¹ et commandants de groupement de gendarmerie départementale. Les présidents d'associations de cadets de la gendarmerie étaient exceptionnellement conviés à cette visioconférence, dans les salles de crise des groupements.

Assisté du colonel Dominique MONGUILLON, commandant en second du CRG, et du chef d'escadron Cédric CAILLON, chef de bureau, le commandant des réserves a fait un point d'étape sur les cadets de la gendarmerie, présenté les orientations à venir et répondu aux questions et interrogations de nos partenaires.

Dans un contexte de crise permanente, les réservistes de la gendarmerie œuvrent en appui des gendarmes d'active au quotidien, et renforcent le lien Armées-Nation en particulier au travers du dispositif des cadets de la gendarmerie.

Cette visio-conférence fut donc l'occasion de rappeler le chemin parcouru, en précisant qu'à la date du 2 avril 2021, 70 départements étaient couverts par un dispositif cadets, alors 8 l'étaient en 2018 lorsque le CRG a pris en compte cette mission. Le choix associatif a été rappelé, car il représente le meilleur compromis entre le coût et l'engagement pour la gendarmerie. Le CRG a rappelé que les cadets peuvent œuvrer en dehors du



SNU, toutefois ce dispositif gouvernemental donne une couverture juridique supplémentaire ainsi que la garantie de l'État envers les jeunes.

Les modalités de conventionnement et de fonctionnement ont été rappelées, pour un fonctionnement fluide et harmonieux, entre les associations et les unités opérationnelles de la gendarmerie nationale. En outre, le général de division Olivier KIM a rappelé qu'un

budget réserve spécifique était alloué annuellement par le CRG aux départements disposant d'une association.

La question d'une tenue nationale est étudiée par le CRG sous le contrôle du cabinet du directeur général de la gendarmerie nationale (CAB DGGN). Pour l'heure un insigne national, validé par la délégation au patrimoine (DELPAT) fait office de signe distinctif, même si une certaine latitude est admise pour des rondaches locales, sous le contrôle du CRG.

Les incertitudes liées au programme ou à l'assurance ont pu être levées, et des pistes pour faciliter le financement ont été présentées. A terme, une fédération des associations de cadets verra le jour, pour simplifier le travail collectif.

Le général a conclu la conférence en citant la devise des cadets de la gendarmerie :

« Ensemble maintenant, plus forts demain »

¹ Commandement de la gendarmerie dans les outre-mer.

LES CADETS LORS DE LA VISITE DU 1^{ER} MINISTRE EN DORDOGNE (300 ANS DES BRIGADES)

Céleste et Melvin préparaient studieusement la 8^{ème} journée de rencontre des cadets de la Gendarmerie de Dordogne. La matinée, consacrée au montage vidéo de la mission d'intérêt général, devait se poursuivre d'un « Escape Game » criminalistique.

Mais la vie du gendarme n'est-elle pas faite d'imprévus ?! Nos deux cadets sont désignés pour une mission jusqu'alors confidentielle. Le commandant de groupement demande leur contribution à la célébration du tricentenaire de la brigade de Brantôme (24), en présence du premier ministre Jean CASTEX, du ministre de l'intérieur Gérald DARMANIN et du Général d'Armée RODRIGUEZ, directeur général de la gendarmerie.

Vent de panique et tempête de questions pour appréhender attitude et vocabulaire appropriés lors de tels rendez-vous. L'angoisse est croissante chez nos

deux jeunes lorsque dans la petite cour de la brigade, le « grand patron des gendarmes » vient à leur rencontre au cœur d'une brigade périgourdine façonnée par les siècles.

Scruté dans ses moindres gestes, la délégation investit les lieux. Dans un respectueux garde-à-vous, les deux cadets se figent de part et d'autre de la plaque commémorative apposée au mur et soigneusement drapée de l'étendard tricolore. Les ministres les entourent, s'approchent, leur glissent quelques mots à l'oreille... émotion !

Déjà, sous les crépitements des « smartphotographes », le brouhaha et les applaudissements, furtivement, le cortège officiel s'éloigne sous le regard pétillant de deux adolescents impatients, humbles mais fiers de partager leur expérience avec leurs camarades.



ACTUALITÉ NATIONALE : LES CADETS AU CONTACT

Découvrez l'actualité nationale au travers de l'action des réservistes opérationnels, citoyens et des cadets de la gendarmerie, ainsi que les informations du CRG.

LES CADETS LORS D'UNE MIG (MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL)

«ENSEMBLE MAINTENANT, PLUS FORTS DEMAIN»

En 2019, le département du Puy-de-Dôme est l'un des 13 départements préfigurateurs pour l'expérimentation du Service National Universel (SNU). La gendarmerie a décidé de contribuer à la mise en place de ce nouveau service et a proposé une Mission d'Intérêt Général (MIG).

Rapidement, il a fallu créer une association des Cadets de la Gendarmerie et construire un programme afin de permettre aux jeunes volontaires de faire connaissance avec notre institution à travers son histoire et son mode d'action opérationnelle tant militaire que judiciaire. Dans le même temps la crise sanitaire de la COVID-19 s'étendait sur l'ensemble du globe ce qui nous a obligé à repenser notre mission afin de la diriger vers une aide au profit des populations locales.

C'est ainsi qu'à l'initiative de la gendarmerie et en collaboration avec la préfecture, les conseils départemental, régional et municipal, nos 20 jeunes volontaires ont réalisé 3 missions phares: la distribution de masques (27 au 30 mai 2020) - la prévention des vols à la roulotte et des cambriolages sur les 6 sites touristiques du département (juillet et août 2020) - la participation à l'organisation sur le terrain des tests COVID (17 au 23 décembre 2020).

Ces opérations particulièrement valorisantes ont fait l'objet respectivement d'un reportage télévisuel France 3 ainsi que d'articles dans les journaux locaux. Au cours des mois de juillet et août 2020, nos cadets ont participé auprès de la réserve opérationnelle à une vingtaine de missions sur les 6 sites touristiques du département. Là encore, cette mission très valorisante a été particulièrement reliée dans la presse et a déclenché un reportage de la part du SIRPA gendarmerie.

En conclusion, nos jeunes volontaires se sont affirmés et plus de la moitié a initié une candidature soit de GAV¹ ou de PMG². Les autorités administratives et militaires ont suivi avec intérêt l'organisation de la MIG gendarmerie qui, à leur avis, a donné toute sa valeur au Service National Universel.

¹ Gendarme adjoint volontaire.

² Préparation militaire de gendarmerie.



Le colonel (H) Alain CUNIN
Vice-Président de l'ACGN63
en charge de la coordination
et de la formation de la MIG Gendarmerie

Découvrez l'actualité nationale et l'actualité des régions au travers de l'action des réservistes opérationnels et citoyens ainsi que les informations du CRG.

TÉMOIGNAGE D'UNE ASSOCIATION « HISTORIQUE »

Il y a quelques années, un article rapportant l'initiative pionnière de l'association des Cadets de l'Isère a donné l'idée du projet. Les contraintes de mise à disposition d'un établissement d'enseignement public orienté, dans un premier temps, vers un lycée privé qui loue ses installations le week-end et pendant les vacances scolaires et qui sera le support du dispositif. L'accord obtenu du président et de son directeur, l'idée est exposée au commandant de la région de gendarmerie de Picardie, le GDI Didier FORTIN (colonel à l'époque) qui montre tout son intérêt pour le projet.

Il fallait bâtir un statut pour cette nouvelle structure : la forme associative devait permettre un accès à des soutiens financiers publics ou privés et le rescrit fiscal autoriser le bénéfice des mesures du mécénat. En ce qui concerne la gouvernance, si l'association doit être en lien étroit avec le groupement, celui-ci ne pourrait toutefois, pour des raisons juridiques, participer à son administration.

Nous souhaitons joindre au cursus un soutien scolaire dans les matières fondamentales - pour permettre aux cadets de présenter avec succès les tests d'entrée en gendarmerie niveau GAV - mais certains de nos interlocuteurs ne comprenaient pas bien notre statut associatif et l'absence de tutelle de la DGGN. Nous avons alors ressenti l'intérêt de bénéficier d'un soutien de l'institution, mais aussi du ministère de l'éducation nationale, sur lequel pourraient s'appuyer les directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN).

Ces différents problèmes réglés, et grâce à une excellente coordination entre le commandement, la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne, nous avons pu entamer la formation de nos premières classes de cadets pour le bénéfice d'une jeunesse, très motivée, que nous avons eu la grande satisfaction de voir grandir et s'épanouir.

La formation comprend quatre axes structurants: la découverte de la gendarmerie nationale et de ses métiers, une initiation à la militarité, le lien armée-nation par une action d'intérêt général et, enfin, un travail de mémoire, suivi d'un travail d'histoire.

Le Service National Universel a alors fait son apparition et a été l'opportunité pour le CRG de généraliser la création des associations de cadets pour le bénéfice de notre jeunesse et de l'institution.

Monsieur Jean-Yves CANNESON
(RCDS)

*Président de l'association
des cadets de la Somme (80)*



Découvrez l'actualité nationale et l'actualité des régions au travers de l'action des réservistes opérationnels et citoyens ainsi que les informations du CRG.

TÉMOIGNAGE D'UNE ASSOCIATION « NAISSANTE »

La genèse d'une association au sein du département du Nord

Lorsque le général de division Olivier KIM, Commandant des réserves gendarmerie, a souhaité mettre en place le service national universel (SNU) pour la gendarmerie nationale en janvier 2020, la réserve citoyenne s'est saisie du sujet et a réuni une assemblée constitutive à la Caserne Sénepart à Villeneuve d'Ascq (59). L'association des « Cadets de la Gendarmerie Nationale du Nord » s'est formée en juin 2020 par déclaration à la préfecture de Lille pour une parution au journal officiel le 27 juin suivant.

L'assemblée générale du 11 septembre a permis la nomination des réservistes citoyens au poste de président, de vice-Président et de trésorier, appuyés par trois réservistes opérationnels au poste de secrétaire et de vice-secrétaire. Le choix de la réserve citoyenne en qualité de soutien du projet est apparu comme une évidence, ces réservistes ayant pour mission le rayonnement de l'institution et le renforcement du lien Armée-Nation.

Fruit de plusieurs réunions de travail, le recrutement des cadets a débuté en décembre 2020 pour se clôturer en janvier 2021. 27 jeunes ont répondu présents (16 filles et 11 garçons) afin de découvrir les missions et les valeurs de la gendarmerie au travers d'un stage d'intégration et de découverte du métier de gendarme et de missions d'intérêt général. Nombreux sont ceux à l'issue de leur diplôme de cadet de la gendarmerie à vouloir intégrer les rangs de l'institution.

Une présence forte de l'association

Les missions d'intérêt général réalisées par les cadets sont possibles au travers d'un partenariat fructueux avec le Groupement de Gendarmerie Départementale du Nord (GGD59) et son projet pilote innovant la Car'Ado 1, soutien de première heure de l'association. De nombreuses collectes de produits de première nécessité au profit des victimes de violences intrafamiliales ont ainsi été mises en œuvre dans une optique de sensibilisation dans tout le département de mars à avril au sein d'établissements recevant du public (supermarchés, collèges, lycées et EHPAD).

La présence au sein du bureau de l'association du lieutenant-colonel Jean-Paul PINTE, vice-président de l'association, permet la tenue de visioconférences sur le thème: «avoir 16 ans sur internet» et «communiquer avec éthique sur les réseaux sociaux». Ces dernières sont un moyen efficace de s'adapter et de pallier aux contraintes actuelles du confinement et de maintenir le lien avec les cadets. Des premières notions relatives à l'institution leur sont ainsi transmises par mail afin de leur permettre d'aborder sereinement la suite de leur parcours.

Afin de clôturer ce premier cycle, un stage d'une semaine d'intégration et de découverte du métier de gendarme aura lieu du 19 au 23 juillet au lycée St Luc de Cambrai. Mêlant cours théoriques avec la présentation de l'histoire et des traditions de la gendarmerie nationale, de ses missions et des tests blancs d'admission de gendarme adjoint volontaire (GAV), les cadets bénéficieront de présentation d'unités spécialisées de la gendarmerie nationale.

De nouveaux projets de partenariat sont en cours d'élaboration afin d'organiser de nouvelles collectes. L'idée étant de s'associer avec les associations destinataires et de réaliser une journée «prévention gendarmerie» dans les galeries marchandes. D'autres missions d'intérêt général sont en cours d'étude avec l'action de la GGD59 auprès des aînés et en faveur de la défense de l'environnement.

Lieutenant-Colonel GLADIEUX

Officier adjoint commandement du Groupement de Gendarmerie Départementale (59)



¹ L'opération de prévention Car'Ado a été créée en 2019 au sein de la GGD59. Ce projet amène de jeunes volontaires à se déplacer vers d'autres jeunes pour prévenir les violences sexuelles et sexistes, au travers de rendez-vous sur l'espace public, dans les cinémas ou encore sur les réseaux sociaux.

UN PEU D'HISTOIRE...

Découvrez une approche historique de la gendarmerie à l'occasion du tricentenaire des brigades !

IL ÉTAIT UNE FOIS... LES PREMIÈRES BRIGADES TERRITORIALES

par Jean-Noël LUC, professeur émérite à la Sorbonne

La maréchaussée naît au XIV^e siècle, pendant la Guerre de Cent ans, lorsque le roi de France crée une juridiction spéciale pour traquer et punir les « gens de guerre » coupables d'exactions envers la population. Dotée d'une troupe particulière, l'institution tire son nom de son chef : le prévôt des maréchaux. D'abord temporaires, ses unités deviennent permanentes afin de contrôler les premiers régiments réguliers, créés à partir du XV^e siècle. Là où elles sont implantées, elles répriment également les malfaiteurs. Après les avoir installées dans l'ensemble des provinces, François I^{er} élargit, en 1536, leurs interventions aux infractions commises sur les grands chemins. Au cours des siècles suivants, leurs compétences sont étendues à des délits jugés les plus dangereux pour l'ordre social, comme l'assassinat prémédité, le vol avec violence, le sacrilège, les séditions.

L'action limitée des premières maréchaussées

Plusieurs facteurs entravent le bon fonctionnement de l'institution : imprécision des limites territoriales, chevauchements de compétences, insuffisance des effectifs (32 personnes, en 1690, pour toute la Bretagne), médiocrité de certains officiers, irrégularité des traitements et corruption. L'implantation des compagnies dans un petit nombre de villes réduit, en plus, l'efficacité de leurs interventions. En cas de crimes ou de plaintes, l'officier et sa troupe se transportent sur les lieux, parfois éloignés, pour enquêter, le plus souvent pendant peu de temps. À l'opposé, l'action préventive repose sur des chevauchées de longue durée, avec des séjours dans certaines localités, mais parfois entrecoupés de semaines entières de repos. Le bilan est mince, car les brigands, prévenus, se cachent : une seule arrestation, parfois, au cours d'une l'année ! Et certaines compagnies font encore moins : en 1709, l'intendant de Limoges reproche aux officiers d'être « toujours à leurs maisons de campagne et très peu dans les lieux de résidence, en sorte qu'on ne peut les avoir quand on en a besoin ».

Devant les protestations des autorités et la demande croissante de sécurité, l'État réagit en réformant à plusieurs reprises la maréchaussée au cours du XVIII^e siècle. Ses structures sont uniformisées, comme ses statuts et ses tenues, avec l'installation d'une seule compagnie par province, puis leur réunion au sein d'un corps unique. Plus nombreux et mieux payé, ses personnels sont professionnalisés et mieux contrôlés, grâce à leur militarisation. Son mode d'action est profondément modifié par la multiplication et la sédentarisation des unités.



Plaque de ceinturon, XVIII^e siècle

L'avènement de la brigade

L'initiative revient à Colbert, qui a organisé dès 1668, des brigades fixes, de cinq hommes, au sein de la maréchaussée de l'Île-de-France. Installés sur les grandes voies d'accès à la capitale, ces postes sont chargés de surveiller leur portion de territoires par des patrouilles quotidiennes. Devant les bons résultats obtenus, le dispositif est étendu, à partir de 1720, à l'ensemble du pays

Chaque compagnie provinciale comprend désormais plusieurs lieutenances, elles-mêmes divisées en brigades de cinq hommes, soit un commandant et quatre cavaliers. Leur implantation dans des communes commerçantes ou à des points de passage essentiels achève d'inscrire la première institution policière nationale dans les cadres administratifs et économiques du royaume.

Cette nouvelle architecture rend possible la continuité de la surveillance, surtout lorsque la tournée journalière est imposée en 1760. Patrouilles, participations aux revues et liaisons avec les brigades voisines conduisent les cavaliers de la maréchaussée à sillonner leur district en observant la population et ses activités. Le recrutement local et, lorsqu'elle existe, la stabilité des affectations facilitent cette mission en garantissant la connaissance de l'idiome du pays, ainsi que la mémoire visuelle des lieux et des habitants.

Le legs de la maréchaussée

À la fin de l'Ancien Régime, la maréchaussée est surtout efficace dans la répression, appréciée, du vagabondage et du brigandage. Mais la faiblesse de ses effectifs – 940 brigades et 4 100 hommes, contre 20 000 pour la Ferme générale, chargée de collecter les impôts – ne lui permet pas de traquer partout les délinquants ou de contenir des troubles importants. Évoquée dans seulement 9% des cahiers de doléances, elle reste peu connue de la majorité des Français.

Créée en 1791, la gendarmerie n'emprunte pas moins à sa devancière plusieurs dispositifs fondamentaux : la distinction des services ordinaires et extraordinaires, la responsabilité de « la sûreté des campagnes et des grandes routes », le devoir de prêter main-forte partout, y compris dans les villes, et l'esquisse du quadrillage du territoire par des postes sédentaires (portés à 2 000, avec 10 000 hommes, dès 1798), chargés de surveiller et de protéger la population.



Uniformes, 1756

Pour en savoir plus : Pascal Brouillet, « Au commencement, était la maréchaussée », dans J.-N. Luc, *Histoire des gendarmes, de la maréchaussée à nos jours*, Paris, NME, 2016.

AGENDA

AVRIL

28

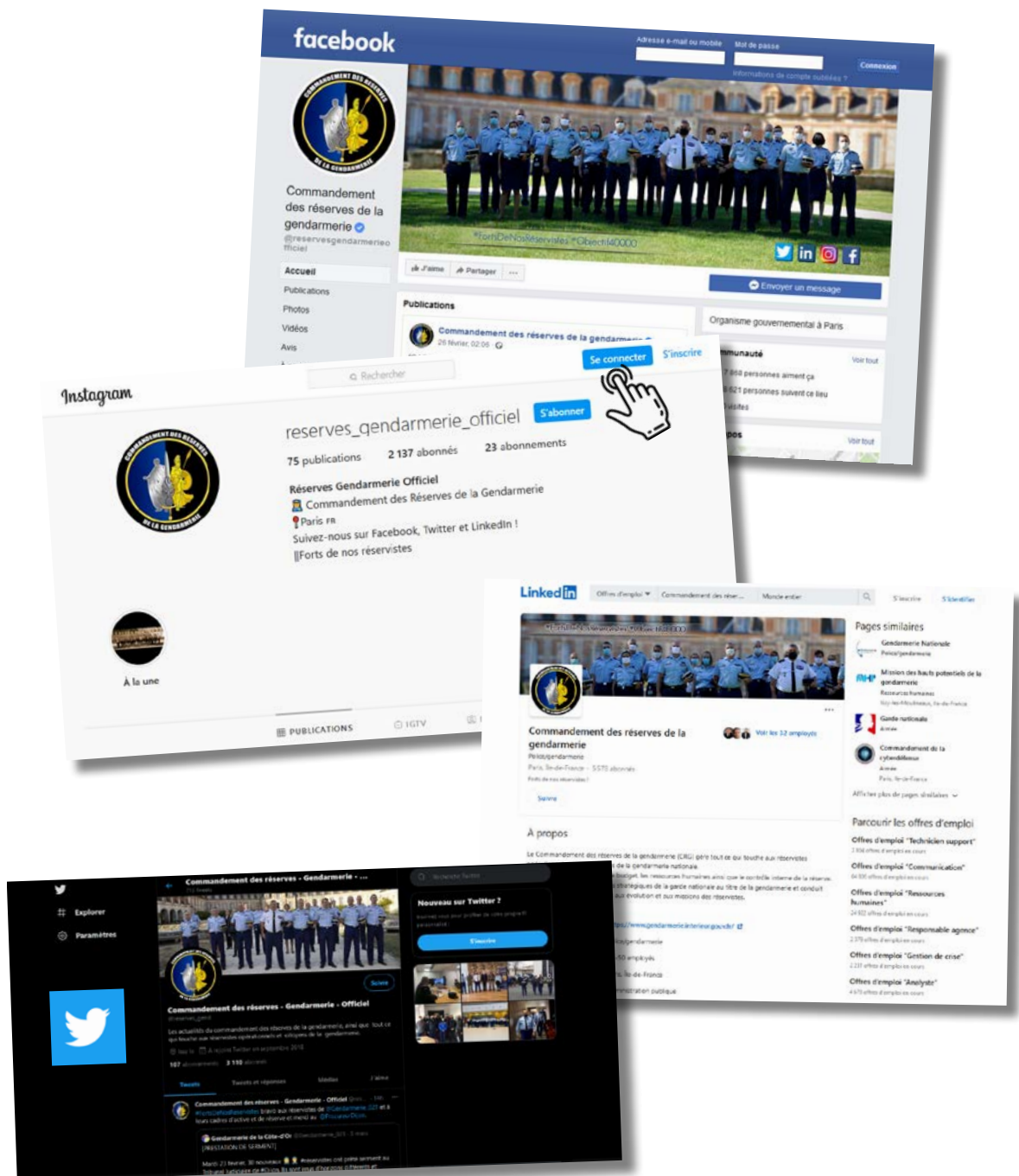
Visite de la mission d'information sur les réserves lors de la Préparation Militaire Gendarmerie à BEYNES (78).

MAI

08

Commémorations de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



« LA JEUNESSE EST CAPABLE
DE TOUTES LES ABNÉGATIONS. »

ERNEST RENAN



Le Journal du ROC | **Directeur de la publication** Général de division Olivier KIM - **Rédacteur en chef** Lieutenant-Colonel Marjorie GORLIN
Comité de rédaction Chef d'escadron Cédric CAILLON - Lieutenant-Colonel (RC) Muriel RÉUS
Maréchal-des-logis Chef (R) Kévin DEMOTA - Lieutenant (R) Alexandra BRISOU
Design graphique Dorian MARTINEZ

Diffusion Interne

WWW.MINOTAUR.FR



@RESERVESGENDARMERIEOFFICIEL



@RESERVES_GENDARMERIE_OFFICIEL



@RESERVES_GEND



COMMANDEMENT DES RÉSERVES
DE LA GENDARMERIE